



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

BELP

**INSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE DANS LES HAUTS-DE-SEINE
A COMPTER DU 1^{ER} MARS 2017**

Commune de CHAVILLE

N° Spécial

5 octobre 2016

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE/ BELP bureaux de vote CHAVILLE

du 5 octobre 2016

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	Page
DRE/BELP n° 2016-116	12.08.2016	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Chaville.	3
Annexe		Liste des bureaux de vote de la commune de Chaville.	5

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DES ELECTIONS ET DES LIBERTES PUBLIQUES**

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-116 du 12 août 2016
instituant les bureaux de vote dans la commune de Chaville

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2015-157 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune de Chaville,

Vu la proposition du maire de Chaville,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Chaville sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avèrera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (8 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 17 : Meudon), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville – Salle des mariages 1456 avenue Roger Salengro

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} mars 2017.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Chaville sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 12 août 2016

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Thierry BONNIER

CHAVILLE – Liste des bureaux de vote

ANNEXE à l'arrêté DRE/BELP n° 2016-116 du 12 août 2016

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE SALLE DES MARIAGES	1456 avenue Roger Salengro	N° 17 - Meudon
2	FERDINAND BUISSON Gymnase	325 avenue Roger Salengro	N° 17 - Meudon
3	FERDINAND BUISSON Préau	325 avenue Roger Salengro	N° 17 - Meudon
4	GYMNASE ALPHONSE HALIMI	21 rue de la fontaine Henri IV	N° 17 - Meudon
5	PAUL BERT Salle polyvalente	1 Parvis des Ecoles	N° 17 - Meudon
6	COLLEGE JEAN MOULIN Salle des permanences	32 avenue de la résistance	N° 17 - Meudon
7	ECOLE « LE MUGUET » Préau	2 rue du colonel Marchand	N° 17 - Meudon
8	ECOLE « LES IRIS » Préau	3 avenue Saint-Paul	N° 17 - Meudon
9	CLUB HOUSE « COLETTE BESSON »	2 rue Jean Jaurès	N° 17 - Meudon
10	ECOLE « LES JACINTHES » Préau	47 avenue de la résistance	N° 17 - Meudon
11	ATRIUM DE CHAVILLE	3 Parvis Robert Schumann	N° 17 - Meudon
12	ESPACE « MOZAÏK »	3 Parvis des Ecoles	N° 17 - Meudon
13	ANATOLE FRANCE Gymnase	3 avenue Saint-Paul	N° 17 - Meudon
14	MAISON DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE	23 rue Carnot	N° 17 - Meudon
15	MJC-25 de la Vallée	25 rue des Fontaines Marivel	N° 17 - Meudon

CHAVILLE – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES		
1456 avenue Roger Salengro		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Léon Vincent	Totalité	
Avenue Berthelot	Totalité	
Avenue Curie	Totalité	
Avenue Roger Salengro	Du n°1100 au n°2102 côté pair	
Rue Alfred Fournier	Totalité	
Rue Carnot	Du 1 au 21 côté impair	Du 2 au 34 côté pair
Sente la France	Totalité	
Sente Ledoux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : FERDINAND BUISSON – GYMNASE		
325 avenue Roger Salengro		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Roger Salengro	Du 2 au 546 côté pair	
Chemin des Terrasses	Totalité	
Cité des Châtres Sacs	Totalité	
Impasse de la Brise	Totalité	
Rue de la Brise	Totalité	
Rue de la Chalandie	Totalité	
Rue de la Monesse	Totalité	
Rue de la Source	Totalité	
Rue des Jonquilles	Totalité	
Rue des Mortes Fontaines	Du 1 au 11 côté impair	Du 2 au 20 côté pair
Rue du Montalet	Totalité	
Rue Guynemer	Totalité	
Sente des Châtres Sacs	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : FERDINAND BUISSON - PREAU		
325 avenue Roger Salengro		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Roger Salengro	Du 9 au 611 côté impair	
Rue de la Porte Dauphine	Totalité	
Rue des Capucines	Totalité	
Rue des Charmeuses	Totalité	
Rue du Bouquet	Totalité	
Rue du Château	Totalité	
Rue du Clos Fleuri	Totalité	
Rue du Printemps	Totalité	
Rue Lucien Bonmarchand	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : GYMNASE ALPHONSE HALIMI		
21 rue de la Fontaine Henri IV		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de la Fontaine Henri IV	Du 11 au 25 côté impair	Du 14 au 22 côté pair
Rue de la Passerelle	Du 0 au 100 côté impair et côté pair	
Rue du Gros Chêne	Totalité	
Rue Ernest Renan	Totalité	

BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : PAUL BERT – SALLE POLYVALENTE		
1 Parvis des Ecoles		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Roger Salengro	Du 785 au 1467 côté impair	
Impasse Henri IV	Totalité	
Route du Pavé des Gardes	du 1 au 23 côté impair	du 2 au 42 côté pair
Rue de la Fontaine Henri IV	Du 24 au 24 C côté pair	
Sente du Postillon	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : COLLEGE JEAN MOULIN		
32 avenue de la Résistance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Fausses Reposes	Totalité	
Avenue de la Résistance	Totalité	
Rue des Combattants	Totalité	
Rue des Prés Aubry	Totalité	
Rue du Coteau	Totalité	
Rue Paul Bert	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ECOLE « LE MUGUET » – PREAU		
2 rue du colonel Marchand		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Rosiers	Totalité	
Avenue de Louvois	Totalité	
Avenue de Sully	Totalité	
Avenue de Torcy	Totalité	
Avenue du Parc	Totalité	
Avenue Lazare Hoche	Totalité	
Avenue Talamon	Totalité	
Impasse des Fours à Chaux	Totalité	
Route des Huit Bouteilles	Totalité	
Route du Pavé des Gardes	Du 25 au 99 côté impair	
Rue Anatole France	Du 9 au 27 côté impair	Du 16 au 28 côté pair
Rue de Bellevue	Totalité	
Rue du 8 mai 1945	Totalité	
Rue du Colonel Marchand	Totalité	
Rue Edouard Rougeaux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE « LES IRIS » – PREAU		
3 avenue Saint-Paul		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Edouard Branly	Totalité	
Avenue Ernest Cadet	Totalité	
Avenue Fourchon	Totalité	
Avenue Gaston Boissier	Totalité	
Avenue Jean Freeman	Totalité	
Avenue Michel Letellier	Totalité	
Avenue Saint-Paul	Totalité	
Boulevard de la Libération	Totalité	
Place Gaston Audonnet	Totalité	
Rue Anatole France	du 29 au 99 côté impair	

BUREAU DE VOTE N°9	
Lieu de vote : CLUB HOUSE « COLETTE BESSON »	
2 rue Jean Jaurès	
Nom de la rue	N° dans la rue
Impasse Alexis Drappier	Totalité
Route Sablée	Totalité
Rue Albert Perdreaux	Totalité
Rue Alexis Drappier	Totalité
Rue Alexis Maneyrol	Totalité
Rue Berthe	Totalité
Rue du Val Brisemiche	Totalité
Rue d'Ursine	Totalité
Rue Elphège Thomas	Totalité
Rue Jean Jaurès	Totalité
Rue Jules Ferry	Totalité
Rue Lamennais	Totalité
Rue Léo Lagrange	Totalité
Rue Léon Honoré	Totalité
Rue Michelet	Totalité
BUREAU DE VOTE N°10	
Lieu de vote : ECOLE « LES JACINTHES » – PREAU	
47 avenue de la résistance	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Petits Bois	Totalité
Allée Sainte-Marie	Totalité
Avenue Sainte-Marie	Totalité
Route de Jardy	Totalité
Rue Charles Alby	Totalité
Rue des Petits Bois	Totalité
Rue du Belvédère	Totalité
Rue du Docteur Darin	Totalité
Rue du Père Komitas	Totalité
Rue Emile Zola	Totalité
Rue Marcel Sembat	Totalité
BUREAU DE VOTE N°11	
Lieu de vote : ATRIUM DE CHAVILLE	
3 Parvis Robert Schumann	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Roger Salengro	Du 613 au 783 côté impair Du 548 au 1098 côté pair
Parvis Robert Schumann	Totalité
Rue de la Fontaine Henri IV	Du 1 au 9 côté impair Du 2 au 12 côté pair
Rue du Lac	Totalité
Villa du Roi Henri IV	Totalité
Villa Marie de Médicis	Totalité
BUREAU DE VOTE N°12	
Lieu de vote : ESPACE « MOZAÏK »	
3 Parvis des Ecoles	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Roger Salengro	Du 1469 au 2311 côté impair
Route de l'Étang St Denis	Totalité
Rue Albert 1er	Totalité

BUREAU DE VOTE N°13	
Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE - GYMNASSE	
3 avenue Saint-Paul	
Nom de la rue	N° dans la rue
Clos de la Petite Provence	Totalité
Impasse de la Prairie	Totalité
Route du Pavé de Meudon	Totalité
Rue Anatole France	Du 28 bis au 32 côté pair
Rue de Jouy	Totalité
Rue de la Mare Adam	Totalité
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité
Rue Léon Gambetta	Totalité
Rue Marcel Rebard	Totalité
Rue Pasteur	Totalité
Rue Victor Hugo	Totalité
Rue Vital Foucher	Totalité
Rue Voltaire	Totalité
Ruelle de l'Étang	Totalité
Ruelle Gaillon	Totalité
Villa de la gare	Totalité
BUREAU DE VOTE N°14	
Lieu de vote : MAISON DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE	
23 rue Carnot	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Colombier	Totalité
Boulevard de la République	Totalité
Rue Alcide Delapierre	Totalité
Rue Carnot	Du 23 au 99 côté impair N° 36
Rue de la Martinière	Totalité
Rue des Glycines	Totalité
Rue des Mortes Fontaines	Du 13 au 21 côté impair Du 22 au 36 côté pair
Rue Guilleminot	Totalité
Rue Martial Boudet	Totalité
Rue Paul Vaillant Couturier	Totalité
Sente de la Martinière	Totalité
BUREAU DE VOTE N°15	
Lieu de vote : MJC – 25 de la Vallée	
25 rue des Fontaines Marivel	
Nom de la rue	N° dans la rue
Place du Marché	Du 1 au 25 côté impair
Rue Anatole France	Du 1 au 7 côté impair Du 2 au 14 côté pair
Rue de la Bataille de Stalingrad	Totalité
Rue de Viroflay	Totalité
Rue des Blanchisseurs	Totalité
Rue des Fontaines Marivel	Du 1 au 99 côté impair Du 2 au 100 côté pair
Rue des Lilas	Totalité
Rue des Violettes	Totalité
Rue Joseph Renucci	Totalité
Sente Castel	Totalité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : **01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>